

tre faute.—Voilà qui me réconcilie un peu avec vous, répliqua le général.

Sur ces entrefaites, ils étaient arrivés à la porte du presbytère. Le curé, entouré d'ouvriers, donnait des ordres. A la vue du général et des officiers qui l'accompagnaient, il resta tout surpris.

—Monsieur l'abbé, dit le général, voici des étourdis bien coupables, qui me chargent de vous présenter leur excuses.

M. Armand rougit avec candeur.

—J'avais oublié déjà cette espièglerie, se hâta-t-il de répondre. Messieurs, à votre âge, on peut bien faire quelques folies; mais vous devez être fatigués, daignez accepter l'hospitalité sous mon pauvre toit.

Le général se rendit à cette offre. Le curé fit les honneurs du frugal repas qu'il offrit à ses hôtes avec une gaîté et un esprit qui charmèrent les officiers et ajoutèrent à leur confusion. En sortant, ils remirent au bon prêtre tout l'or que contenaient leurs bourses.

—Voilà pour vos travailleurs, dirent-ils. Monsieur le curé.—Merci, messieurs! s'écria le prêtre; oh! merci! Si vous saviez le bonheur que je ressens à continuer cette œuvre et la reconnaissance que j'éprouve pour ceux qui m'en donnent les moyens! Que Dieu m'accorde la grâce de terminer ma route, ajouta-t-il avec émotion, et qu'ensuite il me rappelle à lui!

Dieu exauça cette prière du bon prêtre. Au mois de novembre 1814, la route était achevée telle que l'avait conçue son inventeur. En 1822, elle fut classée parmi les routes départementales. Le rapport fait à ce sujet par M. Destrem, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées exprime dans les termes les plus vifs l'admiration de l'art pour l'œuvre de M. Armand.

A partir de cette époque un service de cantonnement fut établi dans le pays, et l'administration des ponts-et-chaussées, par une exception unique et sans autre exemple assurément, confia la direction de ses ouvriers à une personne étrangère à son corps. Elle l'offrit à M. Armand, qui accepta de faire travailler les pontonniers sous ses ordres.

En outre, M. le marquis d'Axat, propriétaire de forges dans le pays, reprit la route à la sortie du défilé et la conduisit jusqu'à Axat.

M. Armand comptait quatre-vingts ans lorsque son œuvre, comme il l'appelait, se trouva complètement achevée. Alors comme il l'avait demandé souvent, Dieu le rappela vers lui.

Un matin que, étendu sur la couche d'où il ne devait plus se relever, il priait et tournait ses regards vers le ciel, son vicaire vint lui lire une lettre qui portait le cachet de la chancellerie de France. Cette lettre annonçait que, sur le rapport du conseil-général des ponts-et-chaussées, le roi avait nommé M. l'abbé Félix Armand, chevalier de la légion-d'honneur.

—La croix! mon cher vicaire, dit en souriant l'abbé. J'en attends bientôt une plus glorieuse de la bonté céleste.

Il ne se trompait point; quelques instans après il souleva la tête, regarda de la fenêtre, une dernière fois, la route qui avait chassé le péril et la misère loin de ses paroissiens, bénit Dieu et mourut.

—Vous avez raison, dit Samuel un peu ému. Votre histoire vaut mieux que la mienne: elle la dépasse même en merveilleux. Votre pauvre prêtre a opéré un miracle; un miracle tel qu'il en faut à l'époque où nous vivons; un miracle aussi surprenant que la résurrection d'un mort; car, dans nos tems d'égoïsme, ressusciter de la générosité et de nobles sentimens dans le cœur des hommes, c'est plus que rendre la vie à un cadavre.

S. H. BERTHOUD.

VARIETES.

—Un M. Deberske montre en ce moment à Cologne, sous le nom de *mul-ta in minimo*, la collection des objets suivans:

1° Dans la moitié d'une noisette: un nécessaire de dame; il y a 36 pièces, parmi lesquelles on distingue une paire de ciseaux et un canif à double lame, qui s'ouvrent et se ferment à volonté.

2° Dans une noisette: une cage renfermant un serin qui ouvre son bec, agite ses ailes, et imite parfaitement le chant de cet oiseau.

3° Dans le noyau d'une amande: un moulin à vent hollandais pour scier du bois. A chaque représentation, ce moulin scie effectivement une pièce de bois.

4° Dans la coque d'un œuf: un appartement magnifiquement tapissé, dans lequel se trouve une dame qui ouvre un piano, et joue deux airs; sur l'arrière-plan, il y a une cheminée de marbre avec une pendule de bronze, représentant Napoléon à cheval.

5° Dans une noix: un élégant café avec tous ses accessoires. Une dame est au buffet; deux messieurs jouent alternativement une partie de billard.

6° Dans l'écaille d'une moule: un gastronome est assis devant une table, et semble avaler avec grand appétit les morceaux pour lesquels il ouvre chaque fois la bouche.

7° Dans une orange: un bateau à vapeur en marche, et exécutant tous les mouvemens d'un véritable navire.

8° Dans un œuf: un automate qui répond par écrit aux questions qu'on lui fait, qui trace des dessins, fait l'addition d'une série de nombres presque aussi vite qu'on les a prononcés, et en présente le total écrit.

Tous ces objets sont en or, argent, acier et laiton, délicatement ciselés et exécutés par le même artiste, avec une vérité et une précision admirables. Malgré la pêtitesse de leurs formes, on peut les distinguer parfaitement à l'œil nu.

—Voici une anecdote extraite des *Guêpes* de M. Alp. Karr, et qui montre en son jour l'empire des préjugés:

M..., bien connu à la Bourse, va trouver un de ses amis, et lui dit: Va chez M. B.,—il m'a hier donné un soufflet,—il faut qu'il m'en rende raison. L'ami se met en route et trouve M. B... qui déjeunait avec quelqu'un.

—Monsieur, je désirerais avoir avec vous quelques instans d'entretien.

—Monsieur,—monsieur qui déjeune avec moi est mon ami, vous pouvez parler d'avant lui.

—Monsieur, je viens de la part de...

—Ah! c'est vrai, nous nous sommes querellés hier soir;—j'espère qu'il n'y pense plus.—Moi, j'ai tout oublié.

—Au contraire, il y pense, et je viens vous demander à quelle heure il pourrait vous rencontrer aujourd'hui à Vincennes.

—Comment! comment!

—Il a naturellement le choix des armes;—il prendra le pistolet.

—Mais pardon, Monsieur, nous ne nous entendons pas du tout.

—Je crois pourtant être clair, Monsieur, vous avez hier insulté M..., et il vous en demande aujourd'hui réparation.

—Mais c'est que je ne l'ai pas du tout insulté.

—Allons donc, Monsieur!

—Parole d'honneur.

—Allons donc! ce n'est pas là une de ces insultes arbitraires qui peuvent se discuter;—celle que vous avez faite à... est telle qu'il est convenu de tout temps qu'elle ne peut se laver que dans le sang.

—Mais que voulez-vous dire?—Quelle insulte!

—Mon Dieu! Monsieur,—vous tenez donc bien à me faire dire le mot?—Vous lui avez donné un soufflet.

—Moi! j'en suis incapable.

—Monsieur, avoir reçu un soufflet n'est pas une chose dont on se vante pour son plaisir,—c'est un genre de fatuité qu'on n'a pas encore inventé;—c'est M... qui m'envoie vous demander raison d'un soufflet qu'il a reçu de vous hier.

—Monsieur, je ne lui ai pas donné de soufflet,—je ne lui ai donné QU'un coup de poing sur le visage,—je vous en donne ma parole d'honneur,—et je vous le ferai attester par dix témoins.

Alors, c'est bien différent,—je vais aller le retrouver et prendre de nouvelles instructions.

—Avez-vous une voiture?

—Oui.

—Eh bien! mon ami et moi nous allons aller avec vous.

On part; on arrive chez M...—M. B... va à lui, et lui répète ce qu'il a dit à son témoin: Mon cher ami, je ne vous ai pas donné de soufflet, mais un coup de poing.

—Au fait, cela m'a cassé deux dents.

—Qu'est-ce que je disais! un soufflet ne casse pas deux dents; il faut que ce soit un coup de poing, et un bon coup de poing.

—C'est possible, j'étais en colère.

Pendant ce temps, les deux témoins confèrent dans l'embrasure d'une fenêtre: il est établi que M. n'a pas reçu soufflet, mais un simple coup de poing. Donc il n'y a pas de mal. B... fait quelques excuses, et tout est fini.

A VENDRE

A CE BUREAU 75 exemplaires des ANNALES DE L'ARCHICONSERVATION DU TRÈS SAINT ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE, publiées à Paris; à un scheling le cahier.

AVIS A MM. DU CLERGE.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGE, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS D'ÉGLISES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandeliers et Croix pour autels, Calices, Ciboures, Ostensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de diverses dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, P. DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTRÉAL:
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.